

Association Jeunesse Hauts de Garonne
30 avenue de la République
33150 CENON

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice 2013

Association Jeunesse Hauts de
Garonne
30 avenue de la République
33150 CENON

Sommaire

Rapport du Commissaire aux comptes	Page	1
Etats de synthèse au 31 décembre 2013	Page	4

Rapport du commissaire aux comptes

BORDEAUX, Le 26 mars 2014

Association Jeunesse Hauts de
Garonne
30 avenue de la République
33150 CENON

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- Le contrôle des Comptes Annuels de l'association Jeunesse Haut de Garonne tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 – Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../...

2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

Votre association a constitué :

. une provision pour risque litige prud'homal tel que décrit dans l'annexe page 12.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation de cette provision s'est fondée sur :

- une prise de connaissance de la procédure suivie par votre association pour identifier les risques concernés et procéder à leur estimation ;
- une estimation indépendante comparée avec celle de votre association ;
- un examen des événements postérieurs venant corroborer l'estimation.

Fonds dédiés

Nous avons apprécié le caractère pertinent du critère de détermination des fonds dédiés indiqué en annexe page 14 et nous en avons validé l'application chiffrée figurant dans les comptes annuels.

Les fonds dédiés ont été constitués à l'occasion du passage aux 35 heures entre 2001 et 2006. Le financeur n'ayant toujours pas statué sur l'utilisation de ces fonds, ceux-ci restent donc inscrits en fonds dédiés pour un montant au 31 décembre 2013 de 111 978 €.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les documents adressés aux membres adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.



Cabinet Lopès Verdon & Associés Audit
Pascal VERDON
Commissaire aux comptes

Etats de synthèse de l'exercice 2013

Association Jeunesse Hauts de Garonne (AJHaG)

Siret : 300 796 653 00057

Exercice clos le 31 décembre 2013

durée : 12 mois

BILAN ACTIF

	2013			2012
	Brut	Amort.&Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	3 779	3 779	-	0
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations générales, agenc.& aménag. des construc.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 861	3 673	188	1 317
Autres immobilisations corporelles	172 492	100 002	72 490	76 782
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes sur immo. corporelles				
Immobilisations financières (2)				
Participation évaluation mise en équivalence				
Autres participations	22 585	-	22 585	22 067
Créances rattachées à participation				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 906		7 906	6 339
TOTAL (I)	210 624	107 454	103 170	106 505
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnement				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	28 726	-	28 726	138 694
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	793 304	-	793 304	762 235
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
TOTAL (II)	822 030	-	822 030	900 929
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursements sur obligations (IV)				
Ecart de conversions actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	1 032 654	107 454	925 200	1 007 433

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

Association Jeunesse Hauts de Garonne (AJHaG)

Siret : 300 796 653 00057

Exercice clos le 31 décembre 2013

durée : 12 mois

BILAN PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31 décembre 2013		2013 Net	2012 Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise		54 142	54 142
<i>dont legs et don, avec contrepartie d'actifs immo., subv d'invest. affectées à des biens renouvelables</i>			
Ecarts de réévaluation			
Réserve de trésorerie			
Réserves réglementées			
Autres réserves		343 849	343 849
Report à nouveau			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs		215 057	170 096
Dépenses non opposables aux tiers financeurs		-94 174	-106 830
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		-97 771	57 617
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur bien non renouvelable			
Provisions réglementées		144 283	135 795
Droits des propriétaires (Comodat)			
TOTAL	(I)	565 386	654 669
Comptes de liaison	(II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		10 500	0
Provisions pour charges			
TOTAL	(III)	10 500	0
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement		116 505	111 979
Sur autres ressources			
TOTAL	(IV)	116 505	111 979
DETTES			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		34 992	38 860
Emprunts et dettes financières diverses (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		21 167	14 726
Dettes fiscales et sociales		171 608	187 199
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		5 042	0
Produits constatés d'avance (1)			
TOTAL	(V)	232 810	240 785
Ecarts de conversion PASSIF	(VI)		
TOTAL GENERAL	(I à VI)	925 200	1 007 433
<i>(1) dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commande en cours)</i>			
<i>(2) dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque</i>			
<i>(3) dont emprunts participatifs</i>			
ENGAGEMENTS DONNES			

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

Exercice clos le : 31 décembre 2013

durée : 12 mois

Association Jeunesse Hauts de Garonne (AJHaG)

Siret : 300 796 653 00057

COMPTE DE RESULTAT en liste

	31/12/2013 Total	31/12/2012 Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services		
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION	0	0
Production stockée		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	1 492 027	1 532 747
Subventions d'exploitation	25 622	4 454
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	27 901	11 127
Collectes		
Cotisations	186	164
Autres produits	4 025	664
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 549 760	1 549 157
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (2)	197 068	180 586
Impôts taxes et versements assimilés	96 139	90 740
Salaires et traitements	843 788	815 998
Charges sociales	405 542	372 770
Autres charges de personnel	50 529	29 661
Dotations aux amortissements sur immobilisations	19 301	22 413
Dotations aux provisions sur immobilisations	0	
Dotations aux provisions sur actif circulant	0	
Dotations aux provisions pour risques et charges	10 500	0
Autres charges	1 260	763
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 624 127	1 512 932
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-74 366	36 225
Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun		
Exédent attribué ou déficit transféré (III)		
Déficit supporté ou excédent transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (4)	8 488	12 120
Autres valeurs mobilières et et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés (4)		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	8 488	12 120
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (5)	1 906	2 165
Différences négatives de change		37
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	1 906	2 201
2- RESULTAT FINANCIER (V-VI)	6 582	9 919
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II-IV+V-VI)	-67 785	46 144

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

Exercice clos le : 31 décembre 2013

durée : 12 mois

COMPTE DE RESULTAT en liste

Association Jeunesse Hauts de Garonne (AJHaG) Siret : 300 796 653 00040		31/12/2013 Total	31/12/2012 Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		12 177	-
Sur opérations en capital		-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges		-	24 559
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	(VI)	12 177	24 559
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		120	68
Sur opérations en capital		27 416	-
Dotations aux amortissements et aux provisions		13 014	12 120
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(VII)	40 550	12 188
4-RESULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VII)	- 28 374	12 371
Impôts sur les bénéfices	(IX)	1 613	898
Report ressources non utilisées des exercices antérieurs	(X)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	(XI)		
TOTAL DES PRODUITS	(I+II+V+VII+X)	1 570 425	1 595 835
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX+XI)	1 668 196	1 528 219
6 - EXCÉDENT OU DEFICIT		- 97 771	57 617

RESULTAT	- 97 771,20
Affectation excédent 2011 au budget 2013	113 277,03
Résultat net comptable 2013	15 505,83
Provision congés à payer 2013	4 686,74
RESULTAT GLOBAL	20 192,57
<i>Dont :</i>	
<i>Résultat budgétaire 2012</i>	<i>20 192,57</i>

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

L'ASSOCIATION JEUNESSE HAUTS DE GARONNE
créée en avril 1968 a pour objet :

- 1° De mettre en œuvre des actions de prévention spécialisée.
- 2° D'étudier les problèmes de la jeunesse en difficulté d'insertion.
- 3° D'être au service des enfants, des adolescents et des jeunes adultes dans leur cadre de vie et les préparer à prendre en main leur avenir et de participer à tout regroupement favorisant l'action de tous ceux qui agissent dans ce but.
- 4° D'informer la population et ses représentants et susciter leur intérêt pour tout ce qui concerne les buts de l'Association.
- 5° De promouvoir l'éducation populaire.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

(PCG, Règlement CRC 99.01 et avis CNC du 04 mai 2007)

Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis en application des règles du PCG et des modalités spécifiques d'établissement des comptes annuels des associations et fondations (règlement CRC N° 99.01).

L'Association arrête ses comptes en respectant les hypothèses retenues par le plan comptable général :

- ⇒ principe de prudence,
- ⇒ continuité de l'exploitation,
- ⇒ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ⇒ indépendance des exercices.

L'établissement des comptes de l'exercice 2013 n'a pas dérogé aux principes et méthodes comptables ci-dessus définis.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, les intérêts des emprunts spécifiques ayant été exclus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction du plan d'amortissement et conformément aux durées généralement admises.

Principes spécifiques du secteur associatif

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément au plan comptable particulier du secteur sanitaire et social (« M22 privé »).

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Déménagement du siège social de l'Association.

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

En application de l'art. 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés s'élèvent 37.610 €.

ÉTAT DES INVESTISSEMENTS, CESSIONS ET REBUTS

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

Investissements

=====

✓ Travaux Siège Cenon (30 rue de la République)	9.210,71
✓ Travaux local pédagogique Lormont	16.157,96
✓ Travaux local pédagogique Cenon	12.000,00
✓ Matériel de bureau et informatique	3.928,10

Cessions et Rebuts

=====

✓ Travaux rénovation Siège Lormont	46.308,82
✓ Travaux rénovation local Lormont	37.742,41
✓ Appareil photo Pentax Optio	179,00
✓ Matériel de bureau & informatique	6.200,40
✓ Mobilier	10.698,57

DÉTAIL DES AUTRES CRÉANCES

Produits à recevoir..... 28.943,31 €

PROVISIONS

Il est constitué pour cet exercice :

* Une provision pour congés payés de 61.369,88 € et pour charges sur congés payés de 37.490,86 €.

* Une provision pour risques et charges concernant un litige prud'homal pour un montant de 10.000 €

RISQUES RETRAITE

La méthode mise en place en 2005, consiste en une prévision sur les trois dernières années pour le risque retraite. Pour 2013, une provision de 500 € a été réalisée.

Année de naissance	Ancienneté prévisible	Prévisions de départ à 60 ans et + (droits acquis)						
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1956	10 ans	X	X	X	08/2016	Document soumis au visa du commissaire aux comptes		

¹ Droit départ à l'âge de 60 ans.

1. TABLEAU SUIVI FONDS DÉDIÉS

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS
Subventions de fonctionnements affectées

Situations	Montant Initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194) A	Subventions reversées non utilisées	Utilisation en cours d'exercice (compte 7894) B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A-B+C	Critères d'affectation
Subventions							
- ACSé (Chantiers (2013)	0	0	0	0	3.600,00	3.600,00	Projet différé en 2014
- ACSé (Actions médiation-police (2013)	0	0	0	0	925,95	925,95	Projet continuant en 2014
- Fonds dédiés (RTT)*	111.978,83	111.978,83	0	0	0	111.978,83	Accordés p/financeur
TOTAL	111.978,83	111.978,83	0	0	4.525,95	116.504,78	

* Les fonds dédiés 'RTT' ont été constitués de 2001 à 2006 à l'occasion du passage aux 35 Heures en 2001. Le financeur n'ayant toujours pas statué sur l'utilisation de ces fonds, ceux-ci restent donc inscrits en fonds dédiés pour un montant au 31/12/2013 de 111.978,83 €.

2. TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Document soumis au visa du commissaire aux comptes	Libellé	Utilisation par l'Association			Solde à la fin de l'exercice D = A+B-C
		Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	
	Fonds associatifs sans droit de reprise :				
	- Fonds de dotation	26.935,67	0	0	26.935,67
	Réserves :				
	- Excédents affectés à l'investissement	236.168,50	0	0	236.168,50
	- Excédents affectés à la réserve de compensa° déf. exploit°	107.684,72	0	0	107.684,72
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	170.096,03	101.779,62	56.819,00	215.056,65
	Dépenses non opposables aux financeurs	(106.830,01)	12.656,00	0	(94.174,01)
	Résultat de l'exercice	57.616,62	56.819,00	216.054,43	(101.618,81)
	Subventions d'investissement s/biens non-renouvel.	27.206,04	0	0	27.206,04
	Réserve de trésorerie (prov. Réglementées)	17.208,90	0	0	17.208,90
	Différence sur réalisations d'actifs	118.586,40	8.488,11	0	127.074,51
	TOTAL	654.668,87	179.742,73	272.873,43	561.537,17

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES

Charges d'exploitation :	0
Produits d'exploitation :	0

PRODUITS EXCEPTIONNELS

* Lors de l'assemblée générale de dissolution du Forum des Associations de Prévention Spécialisée en date du 05 octobre 2012, a été octroyée à l'AJHaG une dévolution d'un montant de 11.202,70 €. Cette somme a été versée en 2013.

CHARGES À PAYER

Dettes fournisseurs et comptes rattachés :

=====		
- Factures 2013 reçues en 2014	Document soumis au visa du commissaire aux comptes	14.091,37
- Factures 2013 non reçues.....		5.042,33

	TOTAUX	21.167,70

Dettes fiscales et sociales :

=====		
- Provision pour congés payés		61.369,88
- Provision pour charges s/congés payés ...		37.490,86
- URSSAF		41.388,00
- Autres Organismes Sociaux		18.904,14

	TOTAUX	159.152,88

*
